

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 7 / MARS 2021
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR



DOSSIER

Perspectives 2021 : des projets pour les habitants du Sud Territoire

SERVICES TECHNIQUES

Nouveau logiciel de télégestion

GROS PLAN SUR

Francis VOELIN :
Un homme de terrain et de contact

COMMUNES

L'orgue Verschneider de Réchésy

JEU-CONCOURS

Jouer pour gagner un repas au restaurant !



- 03** **ÉDITO**
- 04** **LE SUD EN IMAGES EN 2020**
- 06** **QUOI DE NEUF DANS LE SUD ?**
- 06 **École de musique / Police Municipale / Audioguide**
- 07 **Développement économique / Télégestion**
- 08 **Ordures Ménagères**
- 09 **Dossier : « Perspectives 2021 : des projets pour les habitants du Sud Territoire »**
- 19 **Campagne contre les tiques / Départ à la retraite / OPAH**
- 13** **GROS PLAN SUR... Francis VOELIN**
- 14** **TOURISME**
- 15** **DANS LES COMMUNES DU SUD TERRITOIRE**
- 16** **COMMERCES**
- 20** **JEU-CONCOURS**

NUMÉROS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources
Siège administratif
8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03.84.56.26.07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81

Eau, Assainissement et Ordures Ménagères

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Urbanisme

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03.84.36.32.86
Du lundi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT
Du mardi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Foyer Georges Brassens
Place Salengro
90500 BEAUCOURT
06.70.92.03.03
Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81
Le lundi 10h00 - 12h00
Le mardi et le vendredi
10h00-12h00 | 13h00-15h00
Le mercredi
10h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00
Le jeudi 13h00 - 17h00

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Faubourg de Belfort
90100 DELLE
03.84.36.64.00
Horaires hors vacances scolaires
Lundi 14h - 17h Mardi 16h30 - 20h30
Mercredi 14h - 19h Jeudi fermé
Vendredi 11h30 - 14h et 16h30 - 20h30 Samedi 14h - 17h30
Dimanche 9h - 13h

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

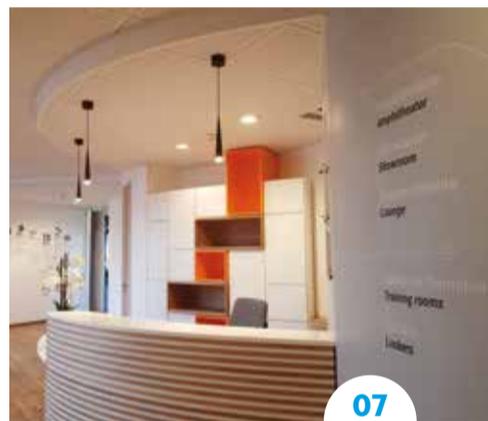
10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
03.84.46.86.94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
9h00 - 10h00 | 16h00 - 17h00
Le mercredi
14h00 - 15h00



06



07



09



15



16

VERSION NUMÉRIQUE
L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr



« Les informations disponibles dans le présent numéro sont celles connues et valables au moment de leur rédaction. Compte tenu d'un contexte sanitaire évolutif, des changements, indépendants de notre volonté, peuvent entraîner des modifications. Nous vous remercions pour votre compréhension »



“ **Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu** ”

L'année qui vient de s'écouler – une année entière placée sous le signe de la COVID-19 – nous a toutes et tous bousculé(e)s, malmené(e)s, remettant en cause nombres d'acquis et nous ramenant à l'essentiel : la préservation de la vie.

Une situation qui nous a rendus humbles, heureusement atténuée par de nombreux élans de solidarités. Depuis plusieurs mois, la Communauté de communes accompagne le Sud Territoire et ses habitant(e)s pour traverser cette crise, au travers des compétences qui sont les siennes, notamment via le Plan de relance voté dès le mois de juin dernier.

Je suis confiant en l'avenir : le Sud Territoire, résilient et déterminé, surmontera les difficultés, comme il l'a toujours fait. Je vois également dans l'arrivée du vaccin la promesse de lendemains meilleurs avec la perspective, dans un horizon que nous souhaitons le plus proche possible, de retrouver une certaine liberté et de pouvoir à nouveau nous rencontrer, partager des moments de convivialité, profiter des manifestations locales...

“ **Une intercommunalité, ça se construit !** ”

Malgré un contexte difficile, l'année 2021 ne manquera pas de projets et de réalisations dans le Sud Territoire. Des projets qui sont à la fois le résultat et le fondement de l'esprit intercommunal. Car une intercommunalité, « ça se construit ! » Et quel meilleur ciment à cette construction que la concrétisation de projets fédérateurs qui répondent aux besoins des habitant(e)s et sont sources de développement ?

Depuis plus de 20 ans maintenant, la Communauté de communes se bâtit ainsi à travers des projets d'envergure : gestion en régie directe des compétences eau, assainissement et ordures ménagères accompagnée de programmes d'investissements ambitieux, maintien et développement économique des zones industrielles historiques via la SEM (Société d'Économie Mixte) Sud Développement, mise en place de services mutualisés en matière d'urbanisme, de Police Municipale Intercommunale et de fourrière automobile, création d'un pôle culturel et sportif intercommunal avec l'École de musique et le Centre aquatique à Delle, projet d'ampleur en matière de GEMAPI autour de la rivière Allaine, de ses affluents et des autres cours d'eau...

En 2021, une opération importante, à la charge symbolique forte, va entrer en phase opérationnelle : la réhabilitation du bâtiment dit du « Fer à Cheval » sur le site des Fonteneilles à Beaucourt. Malgré les vicissitudes qu'a connues ce projet complexe pris en main par l'intercommunalité il y a plusieurs années, les premiers travaux sont sur le point de démarrer au moment où nous bouclons le présent numéro. Une réhabilitation qui renforcera notamment le service rendu aux habitant(e)s avec l'installation de la Police Municipale Intercommunale et de l'antenne beaucourtoise de l'École de musique, et bientôt une maison France Services.

L'image du bourg-centre et de tout le bassin de vie en sera transformée, avec en toile de fond l'une des spécificités de l'action intercommunale : le maintien et le développement des activités par le réemploi ou la pérennisation des sites industriels historiques.

L'avènement de ce projet montre en particulier la capacité d'entraînement de la Communauté de communes, son aptitude à porter des projets ardues mais néanmoins essentiels et, *in fine*, à aménager son territoire.

La réhabilitation des Fonteneilles illustre ainsi parfaitement la citation de Bertold Brecht : « *Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu* ».

En 2021, la Communauté de communes continuera, comme elle l'a toujours fait, à œuvrer au profit du territoire et de ses habitant(e)s pour répondre aux besoins présents tout en préparant l'avenir.

Christian RAYOT

6 juin
Conseil communautaire d'installation
des élus suite aux élections municipales



Février
Interview et reportage par
France 3 sur la campagne de
recrutement de médecins mise
en place par la CCST



C'était dans le Sud en 2020

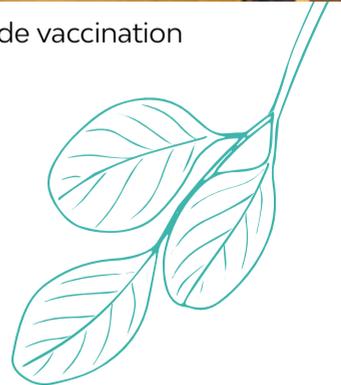
Travaux d'assainissement sur le site des Fonteneilles à Beaucourt



Réfection de la voirie intercommunale entre les communes de Courcelles et Réchesy



Installation d'un centre de vaccination COVID à Grandvillars



5 septembre
Marché du Terroir à Suarce



1^{er} juillet
Le Centre aquatique à Delle devient intercommunal

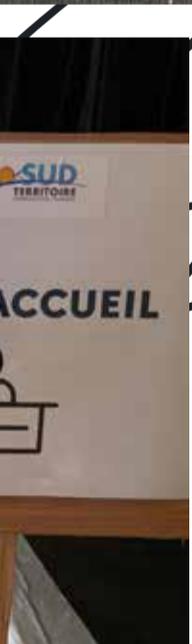


Plan de relance
économique du
Sud Territoire

Eau potable : interconnexion Delle-Beaucourt,
vers l'autonomie en eau potable



Continuité de service
du ramassage des
ordures ménagères
durant la crise
sanitaire



Finalisation de la réhabilitation du
Centre commercial de l'Allaine à Delle



L'École de musique intercommunale poursuit ses enseignements et adapte son activité

Depuis le 11 janvier dernier, l'École de musique intercommunale du Sud Territoire a repris partiellement du service, à environ 70 % de son activité habituelle, après une année 2020 bouleversée par la crise sanitaire. Une reprise vécue comme une bouffée d'oxygène par les passionnés de musique de l'École, tant élèves que professeurs.



Conformément aux textes et obligations en vigueur, les cours d'éveil, de formation musicale et d'instrument ont ainsi repris en présentiel pour les moins de 18 ans, jusqu'à 17h45. Le tout dans le respect des gestes barrières avec notamment le port du masque obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans.

Les activités à destination des adultes et les pratiques vocales (chorale) ne sont malheureusement pas encore autorisées. Par ailleurs, concernant les pratiques collectives, il a été décidé de maintenir la suspension jusqu'à nouvel ordre, par mesure de sécurité. Un planning complet et détaillé de ces adaptations a été transmis aux élèves et tout le monde espère une reprise complète des activités de l'École le plus rapidement possible.

En attendant de retrouver les élèves et les professeurs en concert « pour de vrai » comme disent les enfants, vous pouvez d'ores et déjà profiter d'un joli moment musical avec la vidéo disponible sur la page Facebook et sur la chaîne Youtube de la CCST de l'orchestre junior interprétant l'Hiver d'Antonio Vivaldi, sous la direction de Mme Geneviève Nappez, professeure.

La prévention routière, une mission essentielle assurée par la Police Municipale Intercommunale

Parmi ses nombreuses missions, la Police Municipale Intercommunale du Sud Territoire mène des actions de prévention routière auprès de différents publics, en particulier des écoliers, aussi souvent qu'elle le peut. Elle dispose pour ce faire d'un agent spécialement formé.

Après une année 2020 marquée par de nombreuses annulations et reports du fait de la crise sanitaire, les actions de sensibilisation reprennent en 2021. C'est ainsi que la Police Municipale Intercommunale est intervenue début mars dans l'ensemble des classes de CE1 de Delle. Au programme de ces échanges pédagogiques et interactifs : prévention routière et usages de la route. A quel âge peut-on monter à l'avant d'une voiture ? Peut-on écouter de la musique en faisant du vélo ?...

De nombreuses questions ont servi de base de discussion avec les enfants et ont permis de faire le point sur les bonnes pratiques.

Des interventions qui s'inscrivent dans le cadre du "Permis Citoyen" porté par la Ville de Delle, dispositif ayant pour objectifs de sensibiliser



les enfants sur les risques et les dangers qu'ils peuvent rencontrer et de leur permettre de mieux appréhender le monde qui les entoure afin d'adopter une posture de citoyen responsable.

Contact
Claire BALLAND
Responsable de la Sécurité routière de la Police Municipale Intercommunale du Sud Territoire
Mail: policemunicipale.securiteroutiere@cc-sud-territoire.com
Tél. 03 84 46 86 94



Laissez-vous conter le vieux Delle...

Envie de (re)découvrir le joli centre historique de Delle en toute autonomie ? C'est désormais possible grâce au circuit-découverte mis en place par Belfort Tourisme disponible par audioguide via l'application gratuite Izi.TRAVEL. Un circuit en 31 étapes qui débute au niveau de la tour d'angle sud-est de la ville médiévale (parking de l'Ecole des Marronniers) et s'achève à l'ancien hospice Viellard, en passant notamment par l'incontournable Maison des Cariatides, la Maison Feltn (photo à gauche) et la maison à Tourelle.



LKI, l'Université de LISI a ouverts ses portes à Grandvillars

Après l'installation du siège mondial du groupe à Grandvillars début 2018, LISI poursuit son développement et confirme encore un peu plus son ancrage dans le Sud Territoire avec l'ouverture, début mars, de son Université interne baptisée LKI pour LISI Knowledge Institute.



Élément essentiel au développement des compétences et outil majeur pour conserver et attirer les talents, l'Université LISI Knowledge Institute propose, sur le site historique et berceau de l'entreprise à Grandvillars, des programmes de formation sur mesure communs aux trois branches du groupe dans les domaines techniques, du management et du développement personnel.

Une démarche de convergence qui favorise la cohésion et le sentiment d'appartenance au sein d'un groupe multi-sites, multi-pays, multi-métiers et multi-divisions.

Les travaux d'aménagement de l'Université ont été portés par la SEM (Société d'Économie Mixte) Sud Développement, propriétaire de l'ensemble du site et dont la Communauté de communes est actionnaire majoritaire. Un projet de près de 850 000 € soutenu par l'État (30 %) dans le cadre du dispositif « Territoire d'Industrie ».

L'espace de 600 m² livré il y a quelques semaines se veut moderne, pratique et convivial avec notamment plusieurs salles de formation et un auditorium.

Dès l'entrée, l'affirmation de l'ancrage du groupe s'affiche à travers une frise historique présentant les grandes étapes du développement de l'entreprise.

Aussi, les noms donnés aux différentes salles de cours - le Moulin, la Forge et la Tréfilerie - marquent la volonté du groupe de s'inscrire dans la continuité de l'aventure industrielle locale et de créer une culture commune à l'ensemble de ses salariés.

Un état d'esprit que résume parfaitement M. Emmanuel VIELLARD, Directeur général :

“ On peut être dynamique, on peut être mondial. Et on peut rester à Grandvillars ”

Nouveau système de télégestion pour les services techniques

Avec l'installation tout récemment d'un nouveau système de télégestion baptisé TOPKAPI, qui remplace celui devenu obsolète datant de 2010, les services de l'eau potable et de l'assainissement optimisent l'organisation de leurs missions et améliorent le service rendu à l'utilisateur.



Le nouveau système, aux fonctionnalités étendues, associe automatisme, informatique et télécommunications pour permettre le suivi et le contrôle à distance, en temps réel, des différentes installations intercommunales. Le nouveau système a été couplé au réseau de capteurs existants permettant de poursuivre la surveillance des installations 24h/24, 7j/7 et 365j/an et renforçant la fiabilité par une détection plus efficace des éventuels dysfonctionnements.

La mise en place de ce nouveau système s'est accompagnée de changements au niveau des technologies de communication utilisées : les lignes cuivre, progressivement supprimées par Orange, ont été abandonnées au profit de l'ADSL et, lorsque cela était possible, de la radio interne sans abonnement (cas des sites proches les uns des autres, idéalement situés sur des points hauts).

En résumé, ce nouveau système optimise un pan essentiel des missions assurées par la Communauté de communes en matière de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées.

LA CCST

VOUS SIMPLIFIE

LE TRI

Depuis 2011, la Communauté de communes du Sud Territoire exerce la collecte des déchets ménagers et met tout en œuvre pour faciliter le geste de tri.

Suivez le guide !

BAC JAUNE (sans sac)

Briques alimentaires, petits cartons, journaux, magazines, papiers imprimés, bouteilles et flacons en plastique, aérosols, boîtes de conserve, canettes en aluminium, boîtes en métal, bouteilles de sirop



BAC BLEU (en sac)

Aliments, barquettes en polystyrène, sachets en plastique, les plastiques de suremballages, films plastique, pots de yaourts, les déchets en plastique qui ne sont pas des emballages (pots de fleurs...), verre cassé, barquettes en plastique et déchets d'hygiène (couches)



DÉCHETTERIES (Fêche-L'Eglise ou Florimont)

Métaux, encombrants, déchets verts, gravats inertes, lampes, DEEE*, piles et accumulateurs, DDS**, pneumatiques, textiles, huiles de vidange, huiles de friture, cartons volumineux, verre, bois, placo plâtre, capsules de café en métal, cartouches d'encre, huisseries, papiers confidentiels à détruire, mobilier, polystyrène

Les calendriers de collecte des ordures ménagères (bacs bleus) et des bacs de tri (jaunes) sont téléchargeables sur le site internet

www.cc-sud-territoire.fr
rubrique "Vivre ici - Ordures ménagères"

COMPOSTEUR

Tous les déchets organiques (déchets verts, restes de cuisine...) peuvent être compostés pour produire un humus de qualité



CONTENEUR

Bouteilles en verre (sans bouchons), pots et bocaux en verre (sans couvercles)

A noter !
Le verre se recycle à l'infini



DÉCHETS VERTS

Des bennes à déchets verts sont mises à disposition dans les communes de

Fêche-L'Eglise
Beaucourt, Brebotte,
Grandvillars, Joncherey,
Florimont, Chavanatte,
Chavannes-les-Grands,
Réchésy, Suarce

Retrouvez la carte sur le site internet de la CCST



Il est essentiel de bien trier : si un bac ne contient pas les bons déchets, c'est l'ensemble du bac qui est refusé !

Dossier : « Perspectives 2021 : des projets pour les habitants du Sud Territoire »

Le 8 avril, les élus de la Communauté de communes du Sud Territoire voteront les orientations budgétaires pour l'année 2021 après en avoir débattu le 25 février dernier. Il s'agit d'une étape essentielle de la vie de la collectivité permettant d'établir les priorités et de prévoir les moyens nécessaires à leur réalisation. Entre gestion des effets de la crise sanitaire, concrétisation de projets en discussion depuis plusieurs années, poursuite de programmes pluriannuels et nouveaux projets, la Communauté de communes entend poursuivre en 2021 la dynamique engagée et rester une collectivité de projets capable d'investir pour répondre aux besoins actuels tout en préparant l'avenir de son territoire.



A quoi sert le budget ?

Le budget de la CCST a deux destinations principales :

- D'une part, il permet de financer les services aux habitants, comme la collecte des déchets ménagers, l'assainissement, l'école de musique, le centre aquatique... et le fonctionnement de la collectivité. C'est ce qu'on appelle les **dépenses de fonctionnement**.
- D'autre part, il est investi dans des secteurs majeurs comme le développement économique (bâtiment relais...), le tourisme... par la construction ou la réhabilitation de bâtiments... En définitive, tout ce qui produit des biens durables entrant dans le patrimoine de la collectivité. C'est ce qu'on appelle les **dépenses d'investissement**.

A la différence de l'Etat qui n'est pas tenu à l'équilibre (les budgets nationaux sont votés chaque année en déficit), le budget des collectivités comme celui de la Communauté de communes du Sud Territoire doit être équilibré c'est à dire que les recettes doivent couvrir les dépenses.

Les différentes recettes

Le budget de la CCST s'appuie sur les recettes suivantes :

- **Les impôts et taxes** : Taxe d'Habitation (prochainement remplacée par une fraction de la TVA), Taxes foncières (taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti), Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)
- **Les participations des usagers et des éventuels partenaires**. Ces participations sont directement liées aux activités des services et englobent les différentes redevances telles que la redevance incitative pour le ramassage des ordures ménagères ou la redevance assainissement
- **Des fonds propres issus des excédents antérieurs**
- **Les dotations de l'État**
- **Les subventions obtenues** auprès de différents organismes ou collectivités qui sont fléchées sur des projets précis
- **Les emprunts**



PAROLES D'ÉLU

« Aux difficultés structurelles et continues auxquelles sont confrontés depuis plusieurs années les budgets des collectivités (en lien avec la baisse des dotations, les différentes réformes, la montée en compétences, la multiplication des obligations réglementaires...), s'ajoutent en 2021 les conséquences de la crise sanitaire. Dans ce contexte difficile qui exige prudence et rigueur, la Communauté de communes a néanmoins conservé sa capacité à agir grâce à une gestion financière pluriannuelle maîtrisée. Le budget 2021 poursuivra l'effort engagé. »

Daniel FRERY,
Vice-Président en charge des finances, de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la mutualisation

Réhabilitation de l'aide Sud du bâtiment des Fonteneilles à Beaucourt

Le site des Fonteneilles accueillera d'ici septembre les locaux de la Police Municipale Intercommunale et l'antenne beaucourtoise de l'Ecole de musique intercommunale. Cette opération, d'un coût global de 1,2 million d'€, est l'un des projets phares de 2021 et l'accomplissement de nombreuses années de réflexion et d'études sur le devenir de ce bâtiment remarquable, témoignage de l'histoire industrielle de la commune et du Sud Territoire. Les marchés de travaux ont été attribués début 2021 à la société L'AUBE. Le projet est soutenu par l'État au titre de la DSIL (220 000 €) et par la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Contrat de revitalisation des Bourgs-centres (198 000 €). Pour ce qui concerne l'aménagement des ailes Nord et Ouest, initialement prévu sous la forme de lofts mais dont le déficit de commercialisation n'a pas permis la concrétisation, des contacts sont en cours pour une première tranche de douze logements, côté ouest.



TOUR D'...
DES GRAND...
INTERCOM...
20

Maison du Terroir à Vellescot

Souhaitant favoriser les circuits courts issus de l'agriculture et de l'artisanat local, dont la crise sanitaire a montré tous les avantages en termes de service de proximité favorisant l'économie, le lien social et l'environnement, la Communauté de communes du Sud Territoire a relancé son projet de Maison du Terroir. Après acquisition de 20 ares de terrain à Vellescot, idéalement situés le long de la RD 3 traversant le village et reliant notamment le Sud Territoire au Sundgau alsacien (axe Delle-Dannemarie), l'année 2021 sera essentiellement consacrée à la définition du projet, au niveau technique mais aussi en termes de gestion.



Apport en capital à la SEM Sud Développement

La SEM (Société d'Économie Mixte) Sud Développement, dont la CCST est l'actionnaire majoritaire, a été créée afin de soutenir l'activité économique sur le territoire communautaire, à travers la réalisation ou la restructuration de locaux. Elle est aujourd'hui propriétaire d'environ 42 000 m² de bâtiments, et son action a permis le maintien et le développement de plusieurs entreprises sur le Sud Territoire, ainsi que l'installation du siège social de LISI aux Forges de Grandvillars. L'ensemble du capital social de la SEM ayant aujourd'hui été affecté aux opérations déjà menées et considérant les projets actuellement à l'étude, dont certains sont accélérés par le plan de relance en faveur du redéveloppement industriel, il est nécessaire, pour la poursuite de l'action de la Société, de lui permettre d'augmenter son capital social. Ce nouvel apport de la Communauté de communes au capital de la SEM s'élèvera à 1,5 million d'€.





Restauration de l'Allaine : premiers travaux dans la traversée de Delle

Dans le cadre de sa compétence G E M A P I (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui vise à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides tout en prenant en compte le risque inondation et en essayant de le limiter, la CCST a lancé une vaste démarche de restauration sur le bassin de la rivière Allaine. L'année 2021 verra la réalisation des travaux de la première tranche de ce programme dans la traversée de Delle au niveau de la zone entre les deux ponts (pont de la 1^{ère} armée et pont Saint Nicolas). Ce projet est conjointement réalisé avec la Ville de Delle qui prend à sa charge l'adaptation de la passerelle piétonne. De son côté, la CCST assurera plusieurs types de travaux en supprimant notamment le seuil existant ce qui permettra de restaurer la morphologie de la rivière et d'assurer la continuité écologique. Des travaux qui s'élèvent à plus de 630 000 €, soutenus par l'Agence de l'Eau.



HORIZON S PROJETS MUNAUX 21

Réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt

En 2021, la station d'épuration de Beaucourt va faire l'objet d'une réhabilitation en profondeur avec notamment la création d'un bassin d'orage. De nouveaux équipements seront également installés afin d'améliorer l'ensemble du processus d'épuration. L'objectif est de fiabiliser et d'optimiser le fonctionnement de l'équipement, en réduisant au maximum son impact sur le milieu naturel. Ce chantier d'envergure devrait courir tout le long de l'année 2021. Le coût des travaux, dont les marchés ont été attribués, s'élève à plus de 2,5 millions d'€ avec les participations attendues de l'État et de l'Agence de l'Eau.



Mais aussi...

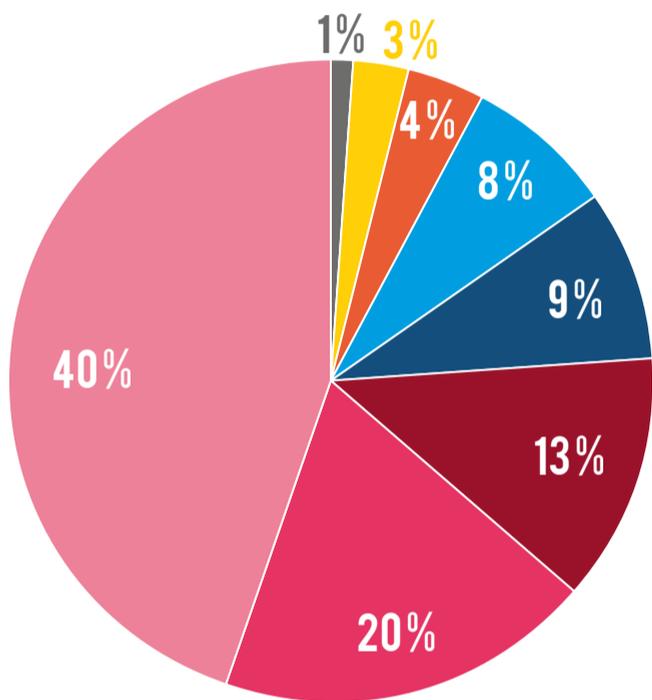
- Poursuite du plan de relance économique en lien avec la crise sanitaire : Pacte régional des territoires avec la Région Bourgogne Franche-Comté et dispositif intercommunal d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise
- Marchés du Terroir : 5 éditions sont prévues en 2021
- Poursuite des études en matière d'extension des consignes de tri et de collecte des bio-déchets en séparé
- Travaux de réfection des locaux sociaux sur la déchetterie de Fêche-l'Église
- Entretien des sentiers de randonnée famille
- En matière d'eau potable : renouvellement des conduites, réseaux et ouvrages et réhabilitation des réservoirs de Croix et Saint-Dizier-L'Évêque
- Poursuite de la mise en séparatif des réseaux d'eau
- Réalisation d'une station d'épuration à Froidefontaine pour les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne
- Acquisition du camping de Joncherey
- Poursuite de l'agrandissement du bâtiment d'accueil du site des cabanes du Verchat
- En matière d'urbanisme : numérisation et intégration de nouvelles couches de données dans le logiciel d'instruction (notamment des nouveaux documents d'urbanisme communaux)
- Acquisition de matériels d'armement pour la Police Municipale intercommunale
- Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Poursuite des partenariats
- Entretien et réparations des parcs d'activité
- ...

Un budget peut en cacher un autre

Quand on parle du budget de la Communauté de communes du Sud Territoire, on parle en réalité de 14 budgets différents : 1 budget général, le plus important (représentant 47 % du budget global) et 13 budgets annexes. Les budgets annexes correspondent à l'exercice d'une compétence (ordures ménagères, assainissement collectif, assainissement non collectif, eau potable, GEMAPI, centre aquatique) ou à une opération (budgets relatifs aux ZAC ou aux équipements touristiques...).

L'ensemble des budgets pour l'année 2021 représentent une dépense totale de près de 43,5 M€, dont en moyenne 60 % en fonctionnement et 40 % en investissement, répartis comme suit :

Répartition des différents budgets de la CCST 2021 (fonctionnement + investissement)



- Budget Général
- Budgets annexe Assainissement collectif et non collectif
- Budget annexe Eau potable
- Budget annexe Ordures ménagères
- Budget annexe Centre aquatique
- Budget annexe GEMAPI
- Budgets annexe Développement économique (ZAC et autres bâtiments)
- Budgets annexe Tourisme (Pôle Brebotte et Cabanes Verchat)

Après le Budget général qui prend notamment en compte l'École de musique, la Police Municipale Intercommunale, le service urbanisme, le commerce, le tourisme, les partenariats, la communication, l'OPAH..., c'est le budget relatif à l'Assainissement qui est le plus important. Suivent le budget Eau potable et le budget Ordures ménagères.

“ L'ensemble des budgets pour l'année 2021 représentent une dépense totale de près de 43,5 M€ ”

La part de fonctionnement et d'investissement varie d'un budget à l'autre en fonction de la nature de la compétence et des projets envisagés dans l'année : par exemple, le Centre aquatique et les ordures ménagères présentent logiquement des dépenses de fonctionnement supérieures aux investissements car en la matière, c'est le service rendu qui constitue la majeure partie de la dépense. A l'opposé, les budgets tourisme et GEMAPI comprennent essentiellement des dépenses d'investissement.

CHIFFRES CLÉS

17,6

en millions d'€ la somme consacrée en 2021 par la CCST aux investissements, tous budgets confondus, soit 40 % du budget total



98

nombre d'agents de la CCST au 31/12/2020 soit 83,5 ETP (équivalents temps plein contre 64 ETP en 2017)



3 016 973

en € le total des pertes cumulées en matière de dotations d'État depuis 2013



3

nombre de services mutualisés au service des communes du Sud Territoire gérés par la CCST : police municipale intercommunale, droit du sol (urbanisme) et fourrière automobile



VRAI OU FAUX

Avant le vote du budget, la collectivité ne peut engager aucune dépense **FAUX**

Jusqu'à l'adoption du budget, la collectivité peut assumer ses dépenses de fonctionnement dans la limite des dépenses inscrites au budget de l'année précédente. En matière d'investissement, la collectivité ne peut pas dépenser plus du quart du budget de l'année précédente (hors crédits prévus pour le remboursement de la dette).

Ce n'est pas la collectivité elle-même mais le Trésor public qui perçoit les recettes et règle les factures **VRAI**

La collectivité donne ordre à la Trésorerie (ou comptable public, appartenant au réseau du Trésor public) de payer mais ne dispose pas de l'argent. A contrario, la Trésorerie paye mais ne peut pas donner ordre de paiement. C'est le principe de séparation de l'ordonnateur (collectivité) et du comptable (trésorerie). La création de régies constitue une exception à ce principe, très encadrée juridiquement, donnant la possibilité à un agent désigné de manier des fonds publics.

Francis VOELIN, un homme de terrain et de contact

De Suarce à Dijon, en passant par Belfort, Francis VOELIN œuvre en faveur de l'artisanat. Depuis plusieurs années, il met ses talents et son expérience de Chef d'Entreprise au service de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) dont il a récemment pris la présidence régionale.

À 51 ans, Francis VOELIN est le dirigeant de l'entreprise de terrassement Francis TP, VRD, petite maçonnerie, ANC (Assainissement Non Collectif), travaux publics de 5 salariés (dont 2 apprentis), installée à Suarce. Il a monté son entreprise en 2010, après une longue carrière en Suisse dans le domaine de la sécurité. Francis, homme de contact et de terrain a été élu à la CAPEB Bourgogne Franche-Comté en novembre 2020 pour un mandat de 3 ans.

Très impliqué, il a toujours participé à la vie de l'organisation professionnelle en occupant différents mandats. Tout d'abord en tant que membre du Bureau de la CAPEB du Territoire de Belfort en 2012 puis en tant que Président en 2018. Entouré des membres du conseil d'administration, tous artisans du bâtiment en activité, Francis s'attache à défendre et à représenter les intérêts des entreprises artisanales du bâtiment du Territoire de Belfort et de Bourgogne Franche-Comté dans les différentes instances départementales et régionales.

« Un artisan doit pouvoir se former tout au long de sa carrière, car les techniques évoluent dans ce corps de métiers, c'est ce qui fait sa force et sa richesse avec des perspectives d'évolutions multiples »

Francis aspire à placer son mandat régional sous le signe du social et de la formation professionnelle afin d'accompagner les entreprises dans leurs actions de modernisation et de développement et de les aider à s'adapter à la crise sanitaire.

« Dans ce contexte, la sécurité des salariés et des clients est une priorité absolue pour les entreprises artisanales du bâtiment, de nombreuses mesures sont prises par la profession pour assurer les conditions sanitaires optimales d'une reprise et d'une continuité des chantiers en toute sécurité »

Sous la houlette de Francis, a été lancée la campagne de communication « J'ouvre ma porte » qui vise à faire évoluer la façon de penser, le mode de fonctionnement et la manière de travailler des artisans. Il insiste sur le fait que la profession a su s'adapter aux mesures de sécurité sanitaire et que les entreprises sont prêtes à travailler.

Sa présidence de la CAPEB Bourgogne Franche-Comté l'amène évidemment à réfléchir à l'échelle régionale, avec prochainement des programmes de formation communs, via une plateforme, qui permettront aux artisans de se professionnaliser tous corps d'états confondus.

« La confédération doit jouer son rôle de facilitateur et d'accompagnateur car les expériences des uns apportent des solutions aux autres »

Fédérateur, volontaire et accessible, Francis veut porter haut les couleurs de l'artisanat et du Sud Territoire !





Réouverture de l'éco-domaine Coucoo Grands Reflets à Joncherey depuis le 19 mars. Venez profiter d'une escapade en pleine nature... et découvrir tous les trésors du Sud Territoire !

L'ancienne Conciergerie de Grandvillars sera réhabilitée en logements

La place Charles de Gaulle à Grandvillars aura bientôt terminé sa mue ! Après l'installation d'une MARPA, d'une maison médicale, la réalisation, en partenariat avec le Département, d'une section de la piste cyclable Francovélosuisse et, récemment, la réhabilitation du Château Kléber qui abrite les services municipaux et la médiathèque, c'est aujourd'hui au tour de l'ancienne Conciergerie de bénéficier d'une cure de jouvence.



A fin de préserver cet élégant bâtiment du 18^{ème} siècle à forte valeur patrimoniale qui servait autrefois d'annexe au Château Kléber, une première phase de travaux, consistant à rénover la toiture à titre conservatoire, avait d'ores et déjà été réalisée en 2018.

L'année 2021 verra la réhabilitation complète du bâtiment et de ses abords avec la création de 4 logements (dont 2 en duplex) pour une surface totale finale de 250 m² répartie sur 3 étages (RDC, 1^{er} étage et combles).

Une opération qui s'inscrit dans une démarche à la fois de développement durable et de préservation du patrimoine, participant pleinement au développement et à la restructuration de la place Charles de Gaulle. Cette dernière occupe en effet une position stratégique dans la revitalisation globale du centre-bourg puisqu'elle concentre sur quelques dizaines de mètres de nombreux services à la personne, créant ainsi une nouvelle centralité à la commune.

La réhabilitation de la Conciergerie est soutenue par l'État via sa Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), par le Département du Territoire de Belfort et par la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Contrat de revitalisation des Bourgs-centres signé à l'échelle du Sud Territoire.

A proximité immédiate de la Place Charles de Gaulle et de la MARPA, les travaux battent actuellement leur plein pour faire sortir de terre le nouveau domaine Kléber. Ce programme immobilier, initié par la Commune de Grandvillars, vise à aménager sept pavillons et une résidence de dix-sept logements sur 40 ares de terrain.

Renseignements : BFC Promotion Habitat - 03 80 28 81 70

L'orgue de Réchésy



Réchésy, charmante commune rurale du Sud Territoire d'environ 800 âmes, recèle de véritables trésors historiques et culturels. Parmi eux, se trouve l'orgue « Verschneider » datant de 1865 et classé monument historique.



Composé d'un buffet en bois sculpté et de métal, il trône au revers de la façade occidentale de l'Église Saint Jean Baptiste. La soufflerie a été électrifiée dans les années 30 et en 1980, le facteur R. Dominique, d'Autrechêne, a effectué un relevage de l'ouvrage.

Cet orgue comprend 2 claviers de 54 notes et un pédalier de 25 notes.

Ben Tatau



Benjamin LE PRADO, natif de Tahiti, est arrivé en métropole en 2011. Le jeune polynésien, qui a ouvert à Delle son salon de tatouage en décembre 2020, a débuté en apprenant cet art millénaire seul au fil du temps tout en demandant conseils à d'autres artistes tatoueurs. Benjamin, archétype même du tahitien dans l'imagerie populaire s'est lancé dans le tatouage polynésien car il souhaitait avant tout découvrir en profondeur ses racines et sa culture. Le dessin qu'il pratiquait assidument depuis des années lui a permis de renforcer sa créativité graphique afin de concevoir des tatouages uniques. Ses créations s'appuient sur des motifs maoris (tortue, requin, océan...) pour symboliser et exprimer la personnalité ainsi que le parcours de vie de l'individu. Comme pour les hiéroglyphes, le tatouage traditionnel polynésien permet de lire l'histoire de la personne sur son corps. Pour réussir, le jeune tatoueur qui a désormais 5 ans d'expérience mentionne qu'il faut rester humble et honnête tout en travaillant énormément dans le

but d'atteindre l'excellence. Il propose régulièrement sur sa page facebook des « tatooflash » qui s'illustrent par des journées de création de petits tatouages à prix réduit (de 50 à 170 € d'une durée maximale de 2h) ainsi que des concours avec la possibilité de remporter un montant à déduire sur le prix du tatouage final. Benjamin réalise uniquement des tatouages polynésiens traditionnels et ne tatoue pas les personnes mineures.

Horaires

Du mardi au samedi de 9h à 17h - Fermé le lundi

Contact

Adresse. 6 rue des Écoles 90100 DELLE
Tél. 06 38 44 79 76
Mail. benjamin.leprado@gmail.com
Facebook. Bentatau



Il faut rester humble et honnête tout en travaillant énormément



Sweet Factory



Morgane BOULOGNE, pâtissière de formation a ouvert son entreprise de pâtisserie dénommée « Sweet Factory » le 1^{er} novembre 2020. Forte de 4 ans d'expérience, la jeune cheffe d'entreprise a voulu, en créant sa société, allier son métier à sa passion pour la culture américaine. Une synergie qui lui permet de proposer une carte mêlant pâtisserie traditionnelle française (vaucluse, fraisier...) et américaine (cheesecake, cupcake...). Tout ce que réalise Morgane est entièrement fait maison et personnalisable aussi bien au niveau de la composition du gâteau (lait végétal en remplacement du lait animal, diminution du sucre...) qu'au niveau du décor souhaité. La jeune cheffe, qui fait attention aux moindres détails, définit ses créations pâtisseries comme des œuvres colorées et aériennes. Morgane renouvelle actuellement sa carte afin de proposer de nouvelles conceptions.

Horaires

Du mardi au samedi de 9h à 18h
 Le dimanche de 9h à 12h - Fermé le lundi

Contact

Adresse. 9 rue sous le Rang 90100 JONCHEREY
Tél. 06 23 28 72 13
Mail. sweet.factory90100@gmail.com
Facebook. Sweet Factory 90

Uniquement sur commande 48h à l'avance
 Livraison possible sur 10 km avec supplément
 Possibilités de mignardises salées/sucrées
 et autres desserts qui ne sont pas à la carte



Rien n'est fait à l'avance, tout ce que je propose est frais et sur mesure



Belle et Naturelle

C'est le 15 septembre 2020 qu'Emilie BOFFY a ouvert « Belle et Naturelle », institut de beauté naturel et bio. Son établissement aux couleurs lumineuses et apaisantes utilise essentiellement des produits cosmétiques aux ingrédients 100% naturels (huile de ricin, beurre de karité...) et bio avec un système innovant de packagings rechargeables. Ses cosmétiques de respectueux de l'environnement, de la peau ainsi que du bien-être animal éthiques et responsables sont donc certifiés sans ingrédients d'origine animale et non testés sur les animaux tout en étant "made in France". Emilie effectue tous types de prestations (épilations, soins visage, corps, mains et pieds, maquillage...). Laissez-vous séduire en entrant dans ce boudoir et profitez d'un moment de détente.

Horaires
Fermé le lundi - Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h30
Mercredi de 9h à 14h - Samedi de 9h à 13h

Contact

Adresse. 5 rue de Boron 90600 GRANDVILLARS
Tél. 09 84 11 20 05
Mail. accueil@belleetnaturelle.kalendes.com
Site web. www.kalendes.com/belleetnaturelle
Facebook. [belleetnaturellegrandvillars](https://www.facebook.com/belleetnaturellegrandvillars)



Ma Botiolà

Récemment diplômée en sophrologie, Stéphanie VARALDA a ouvert son cabinet de sophrologie « Ma Botolia » (qui signifie « ma bulle » en patois du sud-ouest) en début d'année à Brebotte. La sophrologie permet de rétablir l'équilibre entre le corps et l'esprit grâce à des exercices de relaxation et de respiration afin d'accéder à un mieux-être au quotidien. Ce lien qui associe le mental au corps physique peut connaître une rupture à cause d'événements traumatisants ou d'addictions néfastes pour l'organisme (stress, insomnie, anxiété, dépression, phobie, trouble du comportement alimentaire...). Stéphanie grâce à des exercices dynamiques de détente musculaire et de visualisation permet au fur à mesure des séances de rétablir l'équilibre émotionnel afin d'atteindre sérénité et confiance. Stéphanie travaille aussi bien avec des adultes, des adolescents qu'avec de jeunes enfants.

Horaires

Prise de rendez-vous par téléphone du lundi au samedi

Contact

Adresse. 3 chemin du Chêne 90140 BREBOTTE
Tél. 06 72 45 31 34
Mail. mabotiola.sophrologie@gmail.com
Site internet. www.ma-botiola.fr
Facebook. Ma Botiolà Sophrologie



Défense d'entrer

C'est dans son magasin au mobilier éclatant de couleurs digne d'un tableau de MONDRIAN que le gérant Alain BOQUILLARD vous recevra tout en vous conseillant à l'instar d'un décorateur d'intérieur. Son magasin de 120 m² propose un grand choix de tables et de chaises aux couleurs multiples traitées anti-tâches et anti-odeurs. Ce mobilier en provenance de Belgique, Italie, Espagne et Scandinavie associe qualité, confort et design moderne à des tarifs accessibles et compétitifs. N'hésitez plus et poussez la porte de cet univers coloré.

Horaires

Lundi après-midi et du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h45

Contact

Adresse. Centre commercial de l'Allaine Promenade Aurélie Lopez 90 100 DELLE
Tél. 03 84 54 99 39
Mail. demedelle@gmail.com
Site internet. www.defense-entrer-mobilier.fr
Facebook. Défense d'entrer Mobilier



Julien Jacquet Hypnothérapeute

Depuis le 1^{er} novembre 2020, Julien JACQUET, spécialiste en hypnose thérapeutique, a ouvert son cabinet à Delle. L'hypnothérapie a pour but d'accompagner la personne en la plaçant dans un état d'hyper concentration afin de l'aider à prendre des décisions en influant sur son inconscient grâce à des exercices de relaxation. Tout ce cheminement doit s'effectuer sur plusieurs séances, toutes guidées par la voix du praticien qui est son seul instrument afin de déployer le potentiel positif du patient. Julien est spécialisé dans les addictions telles que l'arrêt du tabac, la perte de poids ou encore la confiance en soi mais est également compétent pour traiter de nombreuses autres pathologies (phobie, douleurs, deuil, stress insomnie...). Cet hypnothérapeute certifié maître praticien en hypnose ericksonienne a pu aider plus de 4 000 personnes (soit 90 % de ceux qui l'ont sollicité). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visualiser les nombreux témoignages sur sa page facebook.



Horaires

Prise de rendez-vous par téléphone

Contact

Adresse. 8 rue des Écoles 90100 DELLE

Tél. 06 07 23 19 26

Mail. jacquet.contact@gmail.com

Site internet. www.hypnose-jacquet.com

Facebook. Julien Jacquet Hypnothérapeute

É-du-chien

Didier WEISS, passionné par le monde canin a créé « E-du-chien », véritable garde familiale et à domicile destinée aux chiens. Le concept est simple : les animaux (9 au maximum) séjournant en garde familiale sont accueillis comme dans leurs propres foyers. Les chiens, toujours sous surveillance, peuvent rester dans la maison climatisée ou sortir comme ils le souhaitent, il n'y a ni cages ni barreaux. Didier sélectionne uniquement des chiens sociables afin que l'entente entre lui et l'ensemble de la meute soit cordiale. « E-du-chien » effectue également de la garde à domicile et propose ponctuellement des sorties collectives dont l'objectif est d'aider les chiens à surmonter leurs difficultés (anxiété, peur de la foule...) en compagnie de leur maître. Didier reçoit toutes races de chiens avec bienveillance et douceur.

Horaires

7 jours sur 7 de 8h à 19h

Contact

Adresse. 101 rue Pierre Beucler 90500 Beaucourt

Tél. 06 33 62 46 43

Mail. e.du.chien90@gmail.com

Site internet. e-du-chienbeaucourt.business.site

Facebook. Educhien Beaucourt



Épicerie Maxi Marques

Monsieur Aziz ESSAIDI et Madame Bouchra BENAMAR ont ouvert à Beaucourt leur petite épicerie de quartier mi-novembre sous l'appellation « Maxi Marques ». Leur commerce est ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 20h (7 à 18h pour cause de couvre-feu). Ils proposent produits de premières nécessité, fruits et légumes frais livrés tous les jours, boissons ou encore textiles de grandes marques à prix réduit. Cette épicerie qui se veut désormais un service essentiel aux personnes âgées (75 % de leur clientèle) propose également un service de livraison entièrement gratuit dans la ville de Beaucourt. Ils projettent de se développer avec une petite pâtisserie afin de renforcer le lien social avec la population. La force de l'épicerie d'Aziz et Bouchra repose sur la proximité et la confiance tissées jour après jour avec leurs clients.



Horaires

7 jours sur 7 de 7h à 18h

Contact

Adresse. 19 rue Pierre Beucler 90500 Beaucourt

Tél. 06 20 35 19 42

Avec Super Patrick, on évite les tiques dans le Sud Territoire !

Au début du printemps et jusqu'à la fin de l'automne, les morsures de tiques sont très fréquentes, il est donc important de respecter certaines précautions.

Pour prévenir ce risque, le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté a mis en place une campagne de sensibilisation, intitulée « Super Patrick évite les tiques » dans le cadre du Contrat Local de Santé Nord Franche-Comté. Super Patrick délivre de nombreux conseils pour éviter les tiques dans les lieux où on les retrouve le plus. Des supports ont ainsi été conçus à destination des professionnels de santé, mais aussi des collectivités territoriales et professionnels du tourisme.

Cette campagne de prévention à laquelle participe la CCST verra l'installation de panneaux de sensibilisation, d'ici l'été, notamment sur les sentiers de randonnée du Sud Territoire et près de 200 à l'échelle du Nord Franche-Comté devraient ainsi être installés, sur des aires de pique-nique, en bordure d'étangs...

Les supports d'animation de cette campagne sont variés : affiches, plaquettes et panneaux d'informations pour les randonneurs. Deux des sentiers de randonnée intercommunaux sont déjà équipés : Chavanatte (photo à droite) et Joncherey. Delle le sera prochainement. Vous pouvez les commander en ligne gratuitement via le site ci-dessous ou contacter l'animatrice du Contrat Local de Santé.

Adoptez les bons gestes... et bonnes balades dans le Sud Territoire !

Contact

Cécile CHARMOILLE, Animatrice Contrat Local de Santé
Mail. ccharmoille@pmnfc.fr
Site internet. https://pm-nordfranchecomte.eu/ligue_anti-tiques
Tél. 03 81 91 08 07
Port. 07 87 13 73 21



Guy JEANNEY, un départ à la retraite bien mérité



Technicien au sein du service Eau potable depuis 1980, alors Compagnie Générale des Eaux, dont le siège était basé Impasse de l'Hôpital à Delle, Guy a rejoint la Communauté de communes en 2010, période où la collectivité a fait le choix d'exploiter directement en régie ses différents réseaux et équipements.

Dans le cadre de ses différentes missions, Guy a rapidement fait ses preuves et s'est investi pleinement dans ce métier qu'il considère « *varié et passionnant* ». Il a participé à l'évolution et au développement des différentes installations d'eau potable (réservoirs et stations de pompage), qui alimentent depuis 2020 la totalité des 27 communes du Sud Territoire, soit 9 350 abonnés.

Technicien réseau AEP (Alimentation Eau Potable), il a eu à cœur d'entretenir, de gérer et de contrôler les installations sur l'ensemble du territoire intercommunal pour la sécurité et le confort des abonnés.

Marié et père de quatre garçons, sa retraite sera sans doute bien occupée car Guy va s'adonner au bricolage qu'il affectionne particulièrement, et partir à vélo sillonner les pistes cyclables du Sud Territoire avec son épouse.

Bonne retraite Guy !

L'OPAH vous accompagne dans la rénovation de votre logement

Lancée mi-2019 en partenariat avec l'État, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Département du Territoire de Belfort, l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Sud Territoire accompagne les habitants propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs dans leur projet de rénovation.

Le cabinet URBAM Conseil, en la personne de Catherine SIMON, propose des conseils gratuits, neutres et gratuit sans engagement pour que chacun puisse s'y retrouver dans la multitude des aides existantes et définir la meilleure combinaison possibles en fonction de son projet : n'hésitez pas à la contacter, le plus en amont possible de votre projet !

Contact

Catherine SIMON du cabinet URBAM CONSEIL propose, pour le compte de la CCST, un accompagnement gratuit, neutre et sans engagement
Mail. territoiredebelfort@urbam.fr
Tél. 06 70 16 15 04
Courrier. 8, place Raymond Forni
 90100 Delle

Jours et horaires des permanences au siège de la CCST

les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 10h30 à 12h30 sans rendez-vous ;
 les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi sur rendez-vous.



JEU-CONCOURS

LA CCST VOUS OFFRE VOTRE REPAS AU RESTAURANT



A GAGNER

5 Repas au restaurant
(à emporter ou livré)
(pour chaque repas :
4 personnes maximum) dans
les restaurants partenaires
du Sud Territoire.

**Tirage au sort
Le 30 avril 2021**

Jeu-Concours GRATUIT

QUESTION 1

Combien le Sud Territoire compte-t-il
de sentiers de randonnées famille ?

- A - 15
- B - 18
- C - 20

QUESTION 3

Dans quelle ville située le long de la
rivière Vendeline pouvez-vous admirer et
visiter un Moulin plus que centenaire ?

- A - Courtelevant
- B - Florimont
- C - Courcelles

QUESTION 5

Combien d'agents travaillent à la CCST
(tous services confondus) ?

- A - 98
- B - 105
- C - 111

QUESTION 2

Depuis le renouvellement des instances
intercommunales, combien la CCST
compte-t-elle de Vice-Président(s) ?

- A - 11
- B - 13
- C - 15

QUESTION 4

En quelle année a été inaugurée la
déchetterie de Florimont ?

- A - 2016
- B - 2018
- C - 2020

BULLETIN DE PARTICIPATION

Découpez, photographiez, scannez ou recopiez
sur papier libre le coupon de droite
et envoyez-le rempli à :

Communauté de communes du Sud Territoire
8, place Raymond Forni - 90100 DELLE
Mail : christine.de.lattin@cc-sud-territoire.com

**A RETOURNER REMPLI à la CCST
avant le VENDREDI 23 AVRIL 2021 à 12H**
(cachet de la Poste faisant foi ou horaire d'envoi du
mail - Dépôt possible dans la boîte aux lettres)

VOS COORDONNÉES

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

COCHEZ LES BONNES RÉPONSES

- Question 1 A B C
Question 2 A B C
Question 3 A B C
Question 4 A B C
Question 5 A B C

A NOTER

Jeu-concours gratuit ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans, résidente dans l'une des 27 communes du Sud Territoire. 1 seule participation par foyer.

Tout défaut de renseignement ou erreur dans une ou plusieurs des réponses aux questions entraînera automatiquement l'élimination du participant.

Chacun des 5 repas à emporter ou livré (frais de livraison pris en charge) est considéré hors boissons et limité à 1 plat + 1 dessert OU 1 entrée + 1 plat OU 1 menu du jour par personne (4 personnes maximum par lot) à consommer dans le mois suivant la notification du gain.

Chaque gagnant passera directement commande auprès du restaurant. Il retirera ou se fera livrer son repas auprès du restaurant dans le respect des règles sanitaires en vigueur. En cas de réouverture des restaurants: le repas pourra être consommé sur place.

Les repas offerts ne pourront donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour un autre lot pour quelque cause que ce soit. Ils ne pourront pas non plus être différés dans le temps.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, les informations collectées pour participer au jeu-concours sont destinées exclusivement à l'organisateur.

Les gagnants autorisent expressément l'organisateur à publier leur identité. Tout participant au jeu-concours dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant sur simple demande.